

les mots du pouvoir

par marie-claude poulin

Le pas conquérant, la tenue d'apparat, prodigue de sourires et de poignées de main, il fend les travées vers la scène, gravit les marches, dépose son texte sur le lutrin. Alors, son regard embrasse l'auditoire tandis que doucement la lumière se tamise. Un discours va prendre corps, le spectacle commence.

Pour rendre un hommage, marquer un événement, annoncer une nouvelle mesure ou en dénoncer une autre, les politiciens prononcent des discours. Sur la scène municipale, provinciale ou fédérale, ils doivent tous, à un moment ou à un autre, se justifier et convaincre. Mais, dans le feu de l'action politique, ont-ils le temps de rédiger leurs textes? Non, bien sûr! Cette tâche, les politiciens la confient à des collaborateurs qui traduisent en mots courants leurs messages stratégiques.

Jean-François Lisée, conseiller aux affaires politiques canadiennes et internationales au Parti québécois, explique que les rédacteurs de discours sont, la plupart du temps, de proches collaborateurs du politicien. Les premiers ministres disposent de deux ou trois personnes pour écrire leurs discours. Mais la conception de textes majeurs, comme le discours inaugural de l'Assemblée nationale ou les discours électoraux, requiert une personne qui possède parfaitement les dossiers. «Puisque je travaille avec M. Bouchard de très près, dit Jean-François Lisée, je peux suivre le cheminement de sa pensée concernant plusieurs sujets. Lorsque vient le temps d'écrire un discours, j'ai donc une bonne longueur d'avance par rapport à quelqu'un qui n'aurait pas ce contact privilégié avec le premier ministre.» Peter Julian, secrétaire fédéral adjoint au Nouveau Parti démocratique, renchérit: «Une personne neutre ne serait pas en mesure de bien rendre le message d'un discours. Il faut bien connaître et comprendre le parti, ses bases historiques et son idéologie.»

Pondre un scénario

Rédiger un discours politique, c'est écrire en fonction d'un auditoire précis et d'un personnage particulier. On ne se lance pas dans la rédaction d'un discours sans en soupeser les tenants et aboutissants. Par exemple, le contexte dans lequel le discours sera prononcé, mais surtout le public qui l'écouterait: le rédacteur doit susciter l'intérêt de l'auditoire, connaître ses opinions sur le parti, le politicien et le sujet traité. «On ne parle pas des mêmes choses ni de la même façon devant un groupe de femmes à Halifax et devant une chambre de commerce à Vancouver. Comme ces deux groupes vivent des réalités dans des cadres géographiques opposés, il existe des manières spécifiques de les amener à être sympathiques à notre cause ou même à partager notre point de vue», souligne Peter Julian. De plus, s'interroger sur l'auditoire aide à cerner clairement et précisément le but de l'exposé.

Pour les discours de M. Bouchard, cette analyse contextuelle est effectuée par un comité composé du premier ministre et de conseillers experts dans le domaine concerné. Jean-François Lisée explique: «En général, M. Bouchard arrive avec des notes qu'il soumet au comité. Les conseillers discutent des thèmes à aborder et des arguments à employer. Ils fixent également l'ordre dans lequel les idées apparaîtront. Après que j'ai fait un premier jet, le comité se réunit à nouveau pour une première lecture du texte. On juge alors du style, de la forme du texte et, bien sûr, du fond. On constate les lacunes, on suggère des ajouts. Le texte peut être lu et relu plusieurs fois. Je peux rédiger jusqu'à six versions avant qu'il ne soit accepté définitivement.» Jean-François Lisée ajoute que le manuscrit est souvent relu par une personne extérieure qui connaît bien le sujet du discours. Celle-ci apporte un regard neuf; elle livre son impression et peut même donner des pistes pour améliorer l'argumentation du texte.

Captiver l'auditoire

Le rédacteur veut avant tout attirer l'attention des auditeurs. Il y parvient en insérant l'information essentielle et le message clé au début du discours, dès l'introduction. Mais attention, la raison ne suffit pas à garantir la réception du discours. Il faut aussi y mettre de l'affect, des « choses humaines ». Les gens peuvent bien partager les idées de l'orateur ou accepter de les considérer, il faut aussi qu'ils ressentent des émotions, que le cœur s'arrime à l'intelligence. Et ce n'est pas tout d'attirer l'attention au début, il faut aussi la conserver tout au long du discours. C'est pourquoi il est préférable que les renseignements techniques figurent dans le développement, agrémentés d'images que les auditeurs mémorisent plus facilement. La conclusion fait l'objet d'une attention particulière, car c'est le dernier message que retiendront les auditeurs, celui dont ils auront le souvenir le plus vivace. C'est pour cette raison qu'on y récapitule les points majeurs de l'exposé. La conclusion sert aussi de tremplin pour énoncer des demandes ou des recommandations : boycotter une entreprise, manifester contre les mesures du gouvernement, voter pour un parti, etc. Si l'on veut vraiment motiver l'auditoire, une solide confiance dans le succès de ces démarches doit envelopper le tout. Voilà pourquoi un discours finit d'habitude sur une note positive. Comme le dit Jean-François Lisée : « À la fin, les gens doivent avoir envie de se lever et d'applaudir. »

Pendant qu'il écrit, le rédacteur doit toujours se rappeler que son texte sera déclamé. Il y a tout un monde entre un texte à lire et un texte à dire. Le rythme d'un discours impose des phrases courtes, un vocabulaire actif, un style direct. Pour autant, il ne faudra pas négliger les transitions, car elles prennent l'auditoire par la main et lui révèlent la logique du discours.

Un texte cohérent et crédible doit aussi s'accorder à la personnalité de l'orateur. « Le style d'un discours peut être très différent selon les personnages politiques. Par exemple, on peut davantage se permettre d'écrire un discours proche de l'écrit pour M. Bouchard ou M. Parizeau, dont le langage est plutôt châtié, que pour M. Chrétien, qui a un langage beaucoup plus populiste », soutient Jean-François Lisée.

Le jeu de l'acteur

Détenir un bon scénario est une chose, bien le rendre en est une autre. Karl Bélanger est un jeune politicien de 22 ans qui a déjà « commis » deux campagnes électorales sous la bannière du Nouveau Parti démocratique au Saguenay. Jeune premier, il observe et apprend ce que ses prédécesseurs font maintenant naturellement. Pour lui, la crédibilité est essentielle. Elle repose notamment sur un ton ferme, convaincu, et sur un recours subtil aux pauses et aux silences. Prononcer un discours, c'est aussi le « jouer ». « On doit absolument avoir une attitude qui correspond à ses paroles. Lorsque les éléments mentionnés sont importants, un visage sérieux et un ton grave sont de mise alors que pour les éléments plus secondaires, on peut se permettre une attitude plus décontractée et même un peu d'humour », croit Karl Bélanger.

Par ailleurs, l'orateur doit aussi regarder rien que l'auditoire et tout l'auditoire afin que chacun sente sa fierté et sa joie d'être là. Tout le langage non verbal intervient : tel geste rassure, tel autre, pourtant anodin, peut trahir l'impatience ou le malaise. L'orateur qui s'agite sur sa chaise ou qui tambourine des doigts sur la table agace immanquablement le public. On pourrait penser que cet aspect échappe à la responsabilité du rédacteur ; pourtant, si le texte est à la mesure de l'orateur, celui-ci le restituera sans tension, en toute confiance.

Faut-il répéter le discours avant d'entrer dans l'arène ? Les avis sont partagés sur la question. Pour Marie Anne Rainville, rédactrice des discours du président de Solidarité rurale, Jacques Proulx, la répétition des discours est une garantie de la prestation de l'orateur. Et l'exercice est d'autant indiqué que le discours à prononcer risque d'avoir de grandes répercussions. « La répétition, c'est l'occasion d'identifier les mots qui sonnent moins bien dans la bouche de l'orateur. Quelles phrases pourraient être mieux tournées pour avoir plus d'impact. Lorsqu'on écrit un discours, on se met dans la peau de celui qui va le prononcer, mais même avec une bonne connaissance de la personne, ce n'est pas nous qui dirons le texte. Je peux être à l'aise avec une expression alors que M. Proulx n'arrive pas à se la mettre en bouche et que ça sonne faux. »

Karl Bélanger, pour sa part, confie qu'il répète rarement un discours : « Cela augmente mon trac ». Cependant, lui aussi se plie à l'exercice de se mettre en bouche les mots rares ou difficiles à prononcer. « Lors de mon premier discours, aux élections fédérales de 1993, j'ai buté sur un mot. Je suis parvenu à le prononcer correctement au troisième essai : "universilité", "universalité", et enfin, ouf!, "universalité". Un journaliste de la radio, qui avait décidé que je serais la tête de Turc de la campagne, n'a diffusé sur les ondes que cet extrait de mon discours, omettant totalement le contenu. Il a même ajouté : "Les Expos de Montréal ont Youppi comme mascotte, les Nordiques de Québec ont Badaboum et maintenant les Néo-Démocrates ont Bélanger!" »

Et l'improvisation? Est-ce que les personnages politiques se permettent de déroger au texte? Jean-François Lisée raconte : « Il m'est rarement arrivé d'entendre un politicien passer complètement ou même partiellement outre une partie d'un discours que je lui avais écrit. Il arrive par contre que l'orateur ajoute des commentaires dans son élan, mais jamais il ne va sortir complètement de son texte. » Karl Bélanger, quant à lui, pense que l'improvisation est parfois salutaire, mais tout aussi risquée. « Quand j'improviser, j'ai parfois tendance à avancer des chiffres ou des statistiques que j'ai entendus, mais sans me souvenir des références. Cependant, les journalistes, eux, veulent avoir les justifications de ces propos. Ils n'acceptent pas des chiffres en l'air comme ça. Il est préférable de s'en tenir à ce qu'on avait mis sur papier. Ces mots, on les avait pesés et on peut les expliquer ou les commenter. »

Devenir un classique

Comme toute action politique, certains discours passent à l'Histoire, d'autres sombrent aux oubliettes. « Il y a une phrase qu'Audrey McLaughlin aimait bien dire lorsqu'elle était chef du Nouveau Parti démocratique », rappelle Peter Julian. Au lieu de décrire le Canada *from coast to coast* (d'un océan à l'autre), comme le faisaient tous les autres, elle ajoutait la réalité nordique à son propos. Ce qui donnait : *from coast to coast to coast*. Cette simple phrase a changé la conception du Canada au sein du parti. Tellement qu'Alexa McDonough l'a reprise quand elle est arrivée à la tête du parti en 1995. »

Un discours qui serait certainement passé à l'Histoire est sans nul doute celui que Jean-François Lisée avait préparé pour Jacques Parizeau en cas de victoire du Oui au référendum du 30 octobre 1995 et dans lequel il annonçait la prochaine souveraineté du Québec. Ce texte aurait sans doute plu davantage que celui que le premier ministre prononça finalement. Convaincu de la victoire et défiant le sort, il n'avait préparé que quelques mots en cas d'échec... Son rédacteur, s'il avait eu son mot à dire, aurait peut-être arrondi les angles.

Qui est donc cette personne qui travaille dans l'ombre mais se fait applaudir par personne interposée, qui détient le pouvoir des mots et transmet les mots du pouvoir? Le rédacteur de discours est en tout cas un pion stratégique de l'échiquier politique. Pourvu d'acuité intellectuelle et d'humilité, en serait-il le fou? □